

TÉMOIGNAGE

2009.

Je suis une femme de 60 ans. Je suis devenue électrosensible en octobre 2009 (ehs) chez moi, j'ai soudain la sensation très forte d'un étouffement sur la tête et je ressens un état d'agitation intérieur tel que je suis mal partout dans l'appartement. Ce sont là mes tout 1^{ers} symptômes.

Je crains que la wifi d'une voisine soit à l'origine de mes troubles. (une voisine du R de C passe la wifi à une amie du 1^{er}) (j'habite au second et dernier étage).

Étant une petite copropriétaire et ayant des relations amicales avec les voisins, je contacte cette voisine qui propose de débrancher sa wifi pour savoir

mais les symptômes disparaissent presque immédiatement. Elle refuse le câblage que je propose de lui financer.

Nous commençons alors à négocier. Là, les symptômes évoluent = après la sensation d'étouffement sur la tête, c'est une sensation de cerveau liquéfié, puis maux de tête, insomnies, nausées, angoisses inhabituelles, sensations de brûlures.

Fin 2009, je ne connais pas ce mot d'ehs et j'ai très peu entendu parler d'antennes relais. Je pense donc que mon problème est uniquement lié à la wifi. En cherchant sur internet, je découvre l'existence de l'électrosensibilité.

Je découvre alors Robin des Toits que je contacte.
Ils seront les 1^{ers} à m'aider en me conseillant
urgence : se protéger la tête par un chapeau
métallique (papier d'aluminium) ; supprimer téléphone
sans fil, radios rebil)

Je vais dans les salons et j'achète différents
objets de protection qui ne me font aucun effet.
Puis je rencontre, dans l'un de ces salons,
un technicien : N° B qui veut faire des mesures
chez moi.

Il mesure 600 mV en moyenne. Il m'explique :
l'origine de mes symptômes provient non seulement de
la wifi de la voisine mais aussi des antennes
relai qui m'entourent.
Elles sont toutes à 300 m.

N° B me les montre sur l'ordinateur.

Conseils : Achat baldaquin et/ou blindage.

Je me procure en urgence un baldaquin de
protection

En attendant de le recevoir, je suis en
dormant en plein hiver dans une véranda,
le plus loin possible de la source wifi.

Je profiterai de l'été pour blinder mon
appartement.

Il dépense environ 800€ pour toutes ces protections :
(baldaquin et blindage)

2010

Puis c'est le parcours médical :

Professeur B, cardiologue qui étudie le problème de 'l'électrosensibilité' ; analyses et prises de sang non remboursées (≈ 1000€)
Le professeur B me fait un certificat d'électrosensibilité.

Puis le d^r M, médecin généraliste et naturopathe analyses complémentaires non remboursées (≈ 1000€)
Avec les compléments alimentaires prescrits par ce dernier médecin, je commence à aller mieux.
Et le blindage améliore aussi mon état de santé.

Travail - Je suis éducatrice spécialisée dans une maison d'enfants.

J'informe mon directeur de ma situation et je lui donne le certificat du Pr. B ainsi que des documents sur les effets et dangers des CEM. (Champs électromagnétiques)

Je lui demande de déplacer une antenne de téléphonie institutionnelle qui se trouve dans ma salle de travail et me fait souffrir. (maux de tête, sensations de brûlures)

- Je rencontre la médecine du travail qui est à l'écoute bien qu'elle ne connaisse pas ce sujet. Elle accueille mon histoire et elle va m'aider.

Celle-ci écrit sur la fiche d'aptitude = APTÉ à mon poste à condition d'être protégé des CEM.

Cela a pour effet de pousser la direction à déplacer l'antenne plus rapidement.
Le directeur entend également ma demande de "refuge":
L'acquisition d'appareils de mesure de CEM (1500€) m'aide à trouver ce lieu protégé où j'ai bien (une salle au sous sol)

2011-2012

Je souhaite entreprendre la démarche de RQTH : (reconnaissance travailleur handicapé)
La médiane du travail et la mission handicap de ma commune m'y aident.
8 mois plus tard, j'ai été reconnue travailleur handicapé.

Cela me facilite le travail : en effet, mes collègues, car le directeur avait déjà demandé d'étudier les portables en ma présence, sont alors beaucoup plus compréhensifs!
Ils réalisent la gravité de ma situation et tous coopèrent.

Dans mon appartement blindé, je ne vais pas toujours très bien : le blindage est efficace pour me protéger des antennes relais : de 600 mV, je passe à 6 mV !
Toutefois, il n'est pas assez efficace pour la wifi (la wifi passant par les plus petits interstices, il est difficile de s'en protéger).
Je rentre alors dans une période de négociations avec les habitants.
Une amie dans la copropriété se m'y aide et me soutient.
Sans elle, je n'aurais pas eu la force de cette

negociation qui s'est avérée longue et difficile avec l'un des habitants.

Négociations

Il ya 5 appartements dans la copropriété. Les appartements étant petits, 3 sont d'accord pour ne pas mettre de wifi ; ils craignent pour leur intérêt.

En échange et pour les remercier, je fais leur tour de ménage de la cage d'escalier de la copropriété.

Pour l'appartement du Rde C, c'est plus difficile. La propriétaire dit avoir besoin parfois de la wifi.

Quand sa wifi est allumée, je ne peux rester dans mon appartement: je reçois comme s'il y avait un incendie chez moi (brûlures)

Nous faisons alors un accord: je l'appelle quand je rentre si elle a sa wifi d'allumée afin qu'elle l'éteigne.

Ayant une box avec un bouton wifi, elle peut l'éteindre facilement.

Cette propriétaire vend son appartement et prévient les nouveaux habitants de mon souci de santé. Ils souhaitent avoir la wifi.

Je leur propose de leur fournir le CPL (courant porteur en ligne) pensant qu'il n'est pas dangereux pour nous et que c'est une bonne alternative.

A l'époque, personne, "Robin des Toits" non plus, ne savent si je vais le ressentir ou non.

On 15 jours après sa mise en place j'ai d'effroyables palpitations cardiaques telles que je craignais de faire un arrêt cardiaque !... + insomnies

⑥

Je dois prendre des médicaments pour diminuer les palpitations et des somnifères pour pouvoir dormir.

J'informe les nouveaux propriétaires de la situation. Ils acceptent de câbler et d'échanger leur box pour une box à bouton wifi de manière à pouvoir l'éteindre totalement (wifi privée et communautaire) et ils l'utilisent en cas de nécessité très couramment.

En remerciements, je paie la différence des frais augmentés de la box.

Travail

Le directeur souhaite que tous les salariés puissent accéder à internet et il installe du CPL ! Je souffre à nouveau au travail : maux de tête, nausées, sueurs intenses. Forte de mon vécu récent, je lui fournis un document sur la dangerosité de cette technologie.

Étant maintenant reconnue travailleuse handicapée, nous remplissons, le directeur et moi, une demande d'aménagement de poste afin que l'organisme qui gère les travailleurs handicapés le finance.

Cette demande est refusée. Malgré ce refus le directeur fait câbler tous les étages. Je peux à nouveau travailler sans souffrance excessive et mes symptômes disparaissent.

2013

Ma voisine fait en maison de retraite.
Je suis à nouveau anxieux à l'idée
du risque d'utilisation de la wifi du nouvel
habitant du studio.

Pour éviter ce risque (je me sens épuisée de
toutes ces négociations), j'achète le studio
et le loue à un prix inférieur au marché
à la condition que le locataire n'utilise
pas la wifi. C'est écrit dans le contrat.

Ma vie est transformée depuis le mois
d'octobre 2009.

- Je ne peux plus prendre le train (TGV) ^{plus} B111
 - Je ne peux plus aller dans mes lieux de
vacances habituels.
 - Je dois faire des mesures avant de pouvoir
être hébergé dans tout logement.
 - Cinéma, théâtre ... sont limités ...
- Mon cercle d'amis n'en est trouvé modifié.

Je dois ma survie dans cette copropriété
principalement à cette amie qui me soutient
et m'aide à traverser toutes ces épreuves.

De plus, elle se fait mon (notre) porte parole
auprès du voisinage qui, pour certains, ont rompu
les liens créés dans le passé, pour cause
d'incompréhension.

Je la remercie ainsi que tous ceux qui
m'ont aidé. Ils me sauvent la vie.